

Démarche	: Demande d'autorisation de service autonomie à domicile (SAD) mixte
Organisme	: Service projets et acteurs du domicile de la Direction de la Vie à Domicile de la Métropole de Lyon

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Ce formulaire a pour objet de permettre de formuler une demande d'autorisation de service autonomie à domicile (SAD) mixte (aide et soins), comme prévu par le décret n°2023-608 du 13 juillet 2023.

Identité du SAD mixte

Identité du SAD mixte

Si la demande d'autorisation mixte est faite dans le cadre d'un conventionnement transitoire de préfiguration d'une entité juridique unique, comme prévu par l'article 5 du décret n°2023-608 du 13 juillet 2023 relatif aux services autonomie à domicile, merci d'indiquer les différents éléments (nom, forme juridique, adresse...) de l'ensemble des parties prenantes à la convention.

La convention devra identifier un porteur pour le versement des différents financements (dotation de soins, dotation de coordination, tarif horaire APA/PCH, dotation complémentaire, subventions diverses)

*possibilité d'assigner des porteurs différents pour le versement de la dotation soin et du tarif APA/PCH, par exemple

Raison sociale du SAD mixte

(apparaîtra dans FINESS)

Enseigne du SAD mixte

(nom commercial)

Demande d'autorisation de service autonomie à domicile (SAD) mixte

Forme juridique

Association, SARL, SAS, service public...

Adresse du siège

Adresse des locaux

Si différente de l'adresse du siège uniquement

Responsable du SAD mixte

Nom, adresse mail et numéro de téléphone

Date de l'autorisation de SAD aide

Si le SAD mixte est constitué de plusieurs SAD aide, donner les dates d'autorisation de l'ensemble des services

Date de l'autorisation de SSIAD

Si le SAD mixte est constitué de plusieurs SSIAD, donner les dates d'autorisation de l'ensemble des services

Date de l'accord de la/des instance(s) délibérante(s) actant le rapprochement des services

N° SIREN

Si le SAD mixte est constitué de plusieurs SSIAD et/ou SAD aide, donner les numéros SIREN de l'ensemble des services

N° SIRET

Si le SAD mixte est constitué de plusieurs SSIAD et/ou SAD aide, donner les numéros SIRET de l'ensemble des services

N° FINESS EJ

Si le SAD mixte est constitué de plusieurs SSIAD et/ou SAD aide, donner les numéros FINESS de l'ensemble des services

Demande d'autorisation de service autonomie à domicile (SAD) mixte

N° FINESS ET

Si le SAD mixte est constitué de plusieurs SSIAD et/ou SAD aide, donner les numéros FINESS de l'ensemble des services

Référent(e) autorisation/évaluation/relations partenariales du SAD mixte

Nom, adresse mail et numéro de téléphone

Gestionnaire comptable du SAD mixte

Nom, adresse mail et numéro de téléphone

Référent(e) télégestion du SAD mixte

Nom, adresse mail et numéro de téléphone

Adhésion à une fédération

Nom de la fédération

Entité juridique

Le rapprochement juridique s'inscrit-il dans le cadre d'une convention de préfiguration de l'entité juridique unique d'une durée de 5 ans maximum ? (signée au plus tard le 31/12/2025)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Quel est le montage juridique lié à la création de votre SAD mixte ?

Fusion-absorption, fusion-création, GCSMS...

Demande d'autorisation de service autonomie à domicile (SAD) mixte

A quelle date le rapprochement en entité juridique unique a-t-il pris (ou prendra-t-il) effet ?

Quelle est la zone d'intervention du SAD mixte ?

Le principe est une zone d'intervention unique aide et soin ; il est permis un élargissement de la zone de soin dans la mesure où les interventions de soin restent majoritaires sur le territoire historique du SSIAD

Indiquer la zone d'intervention du SAD mixte : la zone d'intervention commune doit à minima couvrir la zone historique du SSIAD ; il est possible de demander une zone d'intervention couvrant l'ensemble du territoire de la Métropole

En cas de conformité de votre demande, à quelle date souhaitez-vous que l'autorisation démarre ?

Activité des services

Nombre d'heures APA facturées en 2024

Si le SAD mixte est constitué de plusieurs SAD aide, distinguer le nombre d'heures pour chaque service

Nombre d'heures PCH facturées en 2024

Si le SAD mixte est constitué de plusieurs SAD aide, distinguer le nombre d'heures pour chaque service

Nombre d'heures ASG facturées en 2024

Si le SAD mixte est constitué de plusieurs SAD aide, distinguer le nombre d'heures pour chaque service

Total des heures facturées en 2024 (dont heures hors Métropole)

Si le SAD mixte est constitué de plusieurs SAD aide, distinguer le nombre d'heures pour chaque service

Nombre de places PA du SSIAD

Si le SAD mixte est constitué de plusieurs SSIAD, distinguer le nombre de places pour chaque service

Nombre de places PH du SSIAD

Si le SAD mixte est constitué de plusieurs SSIAD, distinguer le nombre de places pour chaque service

Taux d'occupation du SSIAD

Si le SAD mixte est constitué de plusieurs SSIAD, distinguer le taux d'occupation pour chaque service

File active du SSIAD en 2024

Nombre d'entrées et de sorties en 2024

Demande d'autorisation de service autonomie à domicile (SAD) mixte

Si le SAD mixte est constitué de plusieurs SSIAD, distinguer la file active pour chaque service

--

Liste d'attente du SSIAD

Au jour de la demande d'autorisation mixte

Si le SAD mixte est constitué de plusieurs SSIAD, distinguer la file d'attente de chaque service

--

Nombre d'ETP aide concernés par le rapprochement

Au jour de la demande d'autorisation mixte

--

Nombre d'ETP soin concernés par le rapprochement

Au jour de la demande d'autorisation mixte

--

Pièces justificatives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Outil d'auto-évaluation de la conformité au cahier des charges

Cet outil en PJ vous permet d'évaluer la conformité du SAD mixte au cahier des charges. Cette conformité sera évaluée dans le cadre de l'instruction de votre dossier.

Il n'est pas nécessaire de joindre au dossier le fichier Excel rempli : il a vocation à vous outiller dans la création du SAD mixte.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Présentation du projet/note d'intention

Ce document (format WORD ou PDF) doit détailler :

- La présentation du ou des services composant le SAD mixte ;
- La genèse du rapprochement ;
- La ou les zones d'intervention du service ;
- Le fonctionnement intégré du service ;
- Les projets éventuellement en cours que le service souhaite mettre en avant (prévention de la perte d'autonomie, équipes autonomes, outils numériques, QVT, organisation du travail...) ;
- Les partenariats du service sur le territoire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation de l'existence de la structure juridique unique

Traité de fusion ; certificat d'immatriculation au RCS ou extrait de K-bis de la structure ; convention constitutive du GCSMS ; convention de préfiguration...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Décision de l'instance délibérante actant le rapprochement des services

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Convention de préfiguration de l'entité juridique unique, calendrier et modalités de mise en oeuvre

Ce document est à joindre obligatoirement si le rapprochement juridique s'inscrit dans le cadre d'une convention de préfiguration de l'entité juridique unique (comme prévu par l'article 5 du décret n°2023-608)

Demande d'autorisation de service autonomie à domicile (SAD) mixte

Documents internes au SAD mixte

L'autorisation est subordonnée au respect du cahier des charges des services autonomie à domicile : l'ensemble des documents (projet de service, livret d'accueil, règlement de fonctionnement, projet individualisé d'accompagnement) doivent être mis à jour au regard de ce nouveau cahier des charges. Nous vous invitons à utiliser pour cela l'outil d'auto-évaluation de la conformité, mis à disposition par la Métropole de Lyon sur l'espace en ligne Partager (<https://partager-mdl.territoirenumeriqueouvert.org/s/oATLTmHdwgRoNSr>)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Projet de service du SAD mixte

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Livret d'accueil

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Règlement de fonctionnement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Projet individualisé d'accompagnement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Cahier de liaison ou outil de liaison

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document Individuel de Prise en Charge (DIPEC)

Joindre un modèle

Il est possible d'établir soit :

- 1 DIPEC aide et soins

- 1 DIPEC aide / 1 DIPEC soins distincts

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Devis

Joindre un modèle

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Plan des locaux

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Registre du personnel / grille de qualification des professionnels du service

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Diplômes du personnel de direction et d'encadrement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

3 derniers bilans et comptes de résultat de chaque structure

Joindre les documents comptables de chaque SAD aide et SSIAD parties prenantes au SAD mixte pour 2021, 2022, 2023

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Budget prévisionnel du SAD mixte

Demande d'autorisation de service autonomie à domicile (SAD) mixte

L'annexe financière SAD SPASAD - 5d (modèle ci-joint) est à utiliser uniquement pour les structures ayant la même entité juridique

Les services signataires d'une convention transitoire n'ont pas à déposer de budget unique. Ils peuvent déposer autant de BP que de structures

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Toute pièce complémentaire permettant de décrire le projet

Exemple : organigramme (s'il n'apparaît pas dans le projet de service), conventions de partenariat ou d'intervention, tableau de recensement des partenariats, outils spécifiques...